



Compte-rendu du Conseil Municipal du Miroir

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 4 mars 2022 à 20h30, sous la présidence de M. Philippe CAUZARD, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Hugues NICOLAS, présent.
- Sergine JANZEGERS, présente.
- Cindy COLLAS, présente.
- Aurélie DJENAIEH, présente.
- Sylvette GAUTHIER, présente.
- Stéphanie JACOB, excusée.
- Mélissa MONMAURT, excusée.
- Virginie SIMONIN, présente.
- Bernard GAUTHIER, présent.
- Émilien MICHEL, excusé.
- Cédric PHEULPIN, présent.
- Romain RODOT, excusé.

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.
Hugues NICOLAS est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 4 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

- Approbation compte de gestion multiple rural

Il est présenté le compte de gestion multiple rural aux membres du conseil.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le compte de gestion multiple rural.

- Approbation compte administratif multiple rural

Il est présenté le compte administratif multiple rural aux membres du conseil.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le compte administratif multiple rural.

- Vote affectation des résultats multiple rural

Il est présenté l'affectation des résultats multiple rural.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité l'affectation des résultats multiple rural.

- Délibération fixant le taux de promotion d'avance de grade

Les taux de promotion d'avance de grade sont présentés aux membres du conseil.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le taux d'avancement de grade.

- Avenant n°1 à la convention de prestations de services conclue avec la Commune Le Miroir

Il est présenté la convention aux membres du conseil.

Après délibération, les membres du conseil acceptent à l'unanimité la convention de prestations de services conclue avec BLI.

Un débat est lancé sur l'environnement proche des bennes de tri qui s'avère très sale.

- Demande de subventions

La chambre des métiers de l'artisanat Auvergne Rhône-Alpes demande une subvention.

Les membres du conseil décident de ne pas attribuer de subvention à l'unanimité pour cet organisme.

L'amicale des donneurs de sang de Cousance demande une subvention.

Les membres du conseil décident d'attribuer une subvention de 150€ à l'unanimité moins une abstention.

- Avenant n°2 partie extension école

À la suite de l'extension de l'école lors des futurs travaux, un avenant concernant le marché sur la maîtrise d'œuvre est proposé. Le montant est de l'ordre de 2735€ HT.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité l'avenant concernant la partie extension de l'école.

- Devis

À la suite d'une soumission d'une débroussailleuse (avec mise à prix 250€), une offre pour un montant pour un montant de 312€ a été reçue.

Après délibération, les membres du conseil acceptent l'offre de 312€.

Le tractopelle devrait être mis en vente au Domaine.

- Informations

- ✓ Point sur le raccordement ENEDIS. Un raccordement a été effectué sur le parking municipal. Le boîtier marché sera bientôt installé. Un autre raccordement est prévu pour le bâtiment des services techniques.
- ✓ Organisation des élections présidentielles. Le bureau sera ouvert de 8h à 19h.
- ✓ Projet cabinet infirmier. Deux infirmières devraient s'installer dans la commune. Une naturopathe pourrait également les accompagner.
- ✓ Projet INTEX : le dossier avance. Le permis a été déposé. Les premiers travaux vont commencer avec la création du tunnel passant sous la route départementale.
- ✓ Consultation parrainage. Le maire fait un point sur la consultation de parrainage qu'il a mis en place.
- ✓ BLI copil eau potable : le 10 février. Point sur le démarrage de la SAUR. Il a été abordé le problème de manque d'eau sur certains secteurs de la commune.
- ✓ GEMAPI : le 23 février. La compétence ne sera plus affectée à BLI mais à un EPAGE.
- ✓ Réunion travaux école : Les travaux doivent commencer au début des vacances scolaires d'été. La remise des clés est fixée le 9 avril 2023.
- ✓ Réunion commission jeunesse et environnement :
 - Le marché mensuel devrait débuter en avril. Il s'arrêtera au mois d'août.
 - Les décorations de Noël seront centrées sur la boutique pour l'année 2022.
 - La bibliothèque itinérante sur la commune les mois de mai, juin et juillet.
- ✓ Réunion Patrimoine : choix de la tondeuse, travaux de voiries communales. Il est également envisagé l'aménagement du parking situé en face de la boutique.
- ✓ Réunion CCAS : Le repas des aînés est prévu début octobre.

- Prochaine réunion

- ✓ Conseil municipal : vendredi 1^{er} avril 2022 à 20h30.

Clôture de la séance à 22h40 par le Maire, Philippe CAUZARD.

Le Maire



Procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune du Miroir du 4 mars 2022